



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 14 avril 2014

INFORMATION MEDIAS

342,4 milliards de F CFP dépensés en 2011 et en 2012, par l'Etat, en Polynésie française

En 2012 les dépenses de l'Etat en Polynésie française ont augmenté de 3,03% par rapport à 2011, passant de 168,7 milliards en 2011 à 173,8 milliards de F CFP. Elles se répartissent dans trois grands domaines :

- **les dépenses liées à l'exercice des compétences de l'Etat :**
 - 76,0 milliards de F CFP en 2011
 - 73,3 milliards de F CFP en 2012
- **l'appui de l'exercice des compétences de la Polynésie française :**
 - 81,9 milliards de F CFP en 2011
 - 89,2 milliards de F CFP en 2012
- **l'appui de l'exercice des compétences des communes :**
 - 10,8 milliards de F CFP en 2011
 - 11,3 milliards de F CFP en 2012

Les dépenses de l'Etat en appui à l'exercice des compétences de la Polynésie française augmentent de 7,4 milliards de F CFP, soit environ + 9% en un an. Elles représentent désormais plus de la moitié des dépenses globales. Les versements effectués au profit des communes ont, quant à eux, augmenté de 4% en 2012, soit d'environ un demi-milliard de F CFP.

Lorsque l'on compare les dépenses de l'Etat réalisées pendant les années 2011 et 2012 à celles de l'année 2010, on constate une contraction de celles-ci car 2010 a bénéficié d'un rattrapage du niveau des transferts de l'Etat de 5,9 milliards de F CFP au titre de Dotation globale de développement économique (DGDE).

Si les dépenses militaires se sont contractées en 2012 avec une baisse de 3,3 milliards de F CFP, celle-ci est compensée par une augmentation significative des dépenses civiles de l'ordre de 8,6 milliards de F CFP en 2012, par le biais de la dotation d'ajustement exceptionnelle et du concours contractualisé de l'Etat au financement des investissements prioritaires de la Polynésie française.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Part complémentaire de la défiscalisation

A titre d'information, ce sont au total 13 dossiers de défiscalisation qui ont été soumis en 2012 à l'agrément préalable du Ministre du Budget. Ces projets ont représenté un montant global d'investissement d'environ 16,4 milliards de F CFP. Cette même année, une douzaine de projets présentés précédemment ont reçu un accord de principe, soit 15,2 milliards de F CFP d'investissements réalisables principalement dans les secteurs de l'hôtellerie et du transport.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr